

Les fondations philanthropiques : dilemmes et débats

Entretien avec Sylvain A. Lefèvre, directeur scientifique du PhiLab Est (juin 2018).

Transcription de la vidéo du PhiLab

Par Anaïs Bovet

Que soutenir ? Comment soutenir ?

La question existentielle principale des fondations c'est toujours : « qu'est-ce qu'on doit soutenir ? Et comment est-ce qu'on soutient ? ». Parce que les moyens de la philanthropie sont toujours dérisoires par rapport à l'ampleur des besoins collectifs, donc il faut faire des choix, il faut hiérarchiser.

Le dilemme il se pose d'abord d'un point de vue historique. On peut imaginer un donateur qui au milieu du XX^e siècle décide que toute sa fortune doit aller à la lutte contre la maladie de l'heure, par exemple la polio. Puis trente ans, quarante ans plus tard, quand cette maladie-là elle est bien prise en charge collectivement, comment l'organisation s'adapte au fait que la société a changé ?

Le dilemme il peut aussi au jour le jour se faire dans les arbitrages qu'on doit opérer entre les enjeux que veulent soutenir les donateurs, entre les enjeux que mettent en avant plutôt les organismes financés, et puis les thématiques que mettent de l'avant les experts.

Il faut aussi décider si on finance plutôt ce qui émerge, l'innovation ou au contraire est-ce qu'on consolide ce qui fonctionne, ce qui a fait ses preuves ? Est-ce qu'avec un montant donné je le fractionne en petits dons ponctuels et quand même assez nombreux, ou au contraire quelques gros dons structurants, mais beaucoup plus limités évidemment en nombre.

Est-ce que c'est à la fondation de fixer un cap, de décider dans quelle direction on va ou bien au contraire est-ce qu'elle se place en soutien des initiatives de terrain, à l'écoute des milieux financés et elle leur laisse l'impulsion. Tous ces choix-là, tous ces dilemmes-là, ils se font aussi dans la relation d'accompagnement entre la fondation et les organismes financés. Et cette relation d'accompagnement elle est toujours à la fois une relation de collaboration et un rapport de pouvoir ?

Comment agir ? [1 :36]

Et pour ça une fondation philanthropique elle a plusieurs capitaux, elle a plusieurs leviers sur lesquels jouer. Évidemment son capital économique, ça, c'est l'argent qu'elle peut distribuer à travers des dons, c'est son capital qu'elle peut placer d'une manière ou d'une autre sur les marchés financiers.

Elle a aussi un capital social, ça, c'est son carnet d'adresses, c'est son entre-gens. Elle peut faire jouer ce capital social par exemple en faisant du lobbying auprès de décideurs, en faisant du maillage entre des organismes financés, des experts.

Un troisième capital c'est le capital culturel ou cognitif. C'est l'ensemble des connaissances, des expertises qu'a développées la fondation. Elle a développé de la connaissance en finançant des projets de terrain, en les documentant, en les évaluant. Elle a accumulé parfois aussi des connaissances en finançant des experts, des recherches et elle peut s'interroger sur la manière de mettre en mouvement ces connaissances-là.

Et le quatrième type de capital qu'elle peut mettre en mouvement c'est son capital réputationnel, notamment quand on a des fondations qui sont liées à un nom avec une résonance particulière dans une

société. Mettre ce nom au service d'organismes soutenus peut servir à ouvrir des portes, à donner une légitimité, une notoriété à des organismes.

Quel rôle et quelle légitimité ? [2 :45]

Si on a une vision libérale des sociétés, plus il y a de contre-pouvoirs, plus il y a une société civile forte et plus on juge que c'est une société en santé. Donc plus il y a de fondations, plus elles sont importantes, plus elles ont des moyens importants et plus on juge que c'est une société qui va bien. Au contraire si on a une vision plus égalitariste, on peut s'interroger voire avoir des craintes par rapport au fait qu'on a des acteurs qui accumulent beaucoup de pouvoir et on peut se poser la question de comment on articule entre un principe démocratique – un homme une voix –, et un principe ploutocratique qui est que ceux qui ont plus d'argent ont plus de voix à faire valoir.

La question se pose différemment en fait si on se demande quel rôle veulent jouer les fondations dans la société. La plupart des fondations en fait jouent un rôle de soutien, neutre, à distance à des initiatives ponctuelles de bienfaisance. On est là dans un modèle de réformisme de bon aloi. À l'autre bout du spectre on a quelques fondations qui sont dans une revendication vraiment d'une transformation sociétale explicite, qui s'engagent pleinement dans cette transformation-là. Et entre les deux on a quelques fondations qui ont un rôle mi-réformiste, mi-transformateur qui oscillent entre ces deux pôles.

À travers cela, à la fois le rôle que l'on souhaite donner aux fondations comme société et puis le rôle que les fondations veulent jouer dans la société, il y a comme un dialogue entre deux conceptions de la philanthropie : les considérer comme de la générosité privée avec sa part d'arbitraire, d'autonomie dans les choix, ou au contraire considérer la philanthropie comme un capital commun. Et donc si c'est un capital commun il faut décider collectivement comment la philanthropie fait ses choix.

Quel rapport à l'État ? [4 :23]

Quand on parle du rapport des fondations philanthropiques à l'État, il faut d'abord faire une mise au point. On a tendance à voir ça comme deux univers étanches. En fait il faut bien comprendre que les deux sont très entremêlés. D'un côté on peut dire que l'État encourage, soutient la philanthropie, soutient par des dispositifs réglementaires, juridiques, mais aussi par des contributions fiscales. On peut dire que l'État se prive d'une partie de ses ressources pour soutenir la philanthropie. D'un autre côté, si ces dispositifs-là existent, c'est parce que la philanthropie elle contribue à soutenir parfois des politiques publiques. On est au Québec, des partenariats philanthropiques comme ça avec de l'argent à la fois de l'État et de la philanthropie sur des initiatives conjointes. On connaît aux États-Unis des fondations qui ont un discours très critique envers l'État qui est vu comme le problème en soi et non la solution. Au Canada on a moins de fondations qui ont ce discours explicite. On a même au Québec une coalition des fondations contre les inégalités qui a appelé de ses vœux l'État à tenir ses prérogatives d'État social. Mais même pour des fondations qui ne veulent pas remplacer l'État, il y a parfois des dilemmes. Quand l'État se désengage, quand des milieux sont asphyxiés, quand des organismes sont en passe de fermer, qu'est-ce qu'il faut faire ? Est-ce qu'on les laisse s'enfoncer parce qu'on ne veut pas intervenir ? Mais si on intervient est-ce qu'on ne rend pas vivable une situation qu'on jugeait par définition inacceptable ?

Premièrement, le rapport en inégalités et démocratie pour les fondations. La plupart des fondations sont préoccupées par la montée des inégalités qu'on peut voir au niveau national, international comme local, des répercussions sur la vie démocratique.

Dans le même temps les fondations elles sont le résultat des inégalités dans l'accumulation des capitaux. Et si les fondations sont préoccupées par le phénomène aussi d'inégalités politiques, par l'exclusion politique notamment des plus marginaux, des plus faibles. Dans les fondations les décisions sont prises par les donateurs, par les professionnels des fondations, il y a un faible processus d'*empowerment* dans la relation philanthropique même.

Second débat le rapport au capital, le placement de la dotation. Au Québec les fondations donnent environ 900 millions aux organismes de bienfaisance par année, mais les fondations ont en banque 15 milliards dans leur coffre. Se pose donc la question de comment est placé ce capital collectif de 15 milliards. Quelques fondations commencent par exemple à désinvestir des énergies fossiles dans leur placement. Mais la plupart des fondations n'ont pas de politique cohérente d'alignement entre leur politique, le placement de la dotation et leur mission. Tous ces questionnements ils interpellent les fondations. Des chercheurs travaillent également sur ces enjeux-là, mais on comprend bien qu'ils doivent aussi interpeler les organismes financés, les milieux communautaires, les pouvoirs publics, le marché. C'est un des enjeux du PhiLab de faire naître et d'alimenter ces questionnements collectifs.